

# L'ÉCONOMIE POUR LE BIEN COMMUN MATRIX 5.0

VALEURS	DIGNITÉ HUMAINE	SOLIDARITÉ ET JUSTICE SOCIALE	SOUTENABILITÉ ÉCOLOGIQUE	PRATIQUES DÉMOCRATIQUES
PARTIES PRENANTES				
<b>A : FOURNISSEURS</b>	<b>A1</b> Dignité humaine dans la chaîne d'approvisionnement	<b>A2</b> Solidarité et justice sociale dans la chaîne d'approvisionnement	<b>A3</b> Durabilité écologique dans la chaîne d'approvisionnement	<b>A4</b> Transparence et participation démocratique aux décisions
<b>B : DÉTENTEURS DU CAPITAL ET PARTENAIRES FINANCIERS</b>	<b>B1</b> Attitude éthique vis-à-vis des financements	<b>B2</b> Attitude sociale vis-à-vis des financements	<b>B3</b> Profit social et environnemental des investissements	<b>B4</b> Partage des responsabilités et codécision
<b>C : PERSONNEL</b>	<b>C1</b> Dignité humaine au travail	<b>C2</b> Gestion des contrats de travail	<b>C3</b> Promotion du comportement écologique des collaborateurs	<b>C4</b> Codécision interne et transparence
<b>D : CLIENTS ET ENTITÉS PARTENAIRES</b>	<b>D1</b> Relations éthiques avec les clients	<b>D2</b> Coopération et solidarité avec les entreprises partenaires	<b>D3</b> Impact écologique suite à utilisation des produits et services	<b>D4</b> Transparence envers le client et coopération
<b>E : ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL</b>	<b>E1</b> Sens et impact social des produits et services	<b>E2</b> Contribution à la communauté, au collectif	<b>E3</b> Réduction de l'empreinte écologique sur le territoire	<b>E4</b> Transparence et dialogue sociétale